

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 16/094 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A LANCER LES APPELS A PROJETS (AAP) ET APPELS A MANIFESTATIONS D'INTERETS (AMI) « RECHERCHE ET DIFFUSION » POUR LA PERIODE 2016-2020

SEANCE DU 26 MAI 2016

L'An deux mille seize et le vingt-six mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ARMANET Guy, BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, COLOMBANI Paul-André, COMBETTE Christelle, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, GIACOBBI Paul, GUIDICELLI Lauda, LEONETTI Paul, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, NADIZI Françoise, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, POLI Laura Maria, PONZEVERA Juliette, PROSPERI Rosa, PUCCI Joseph, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, TALAMONI Jean-Guy, TOMA Jean, TOMASI Petr'Antò, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BENEDETTI François à Mme SIMEONI Marie
Mme BORROMEI Vanina à M. BIANCUCCI Jean
Mme CASALTA Mattea à M. PUCCI Joseph
M. CESARI Marcel à Mme FAGNI Muriel
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France
Mme FILIPPI Marie-Xavière à M. CANIONI Christophe
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme COMBETTE Christelle
Mme GUIDICELLI Maria à M. GIACOBBI Paul
Mme GUISEPPI Julie à Mme POLI Laura Maria
Mme NIVAGGIONI Nadine à Mme PONZEVERA Juliette
M. ROSSI José à M. TOMA Jean

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

LACOMBE Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, PARIGI Paulu Santu, SANTINI Ange, STEFANI Michel, TATTI François.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août portant nouvelle organisation territoriale de la République - titre VII, article 133,
- VU** la délibération n° 15/218 AC de l'Assemblée de Corse du 17 septembre 2015 approuvant le PO FEDER/FSE 2014-2020, pour la Corse et autorisant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les conventions de gestion afférentes à sa mise en œuvre opérationnelle,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

VALIDE le présent rapport.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toutes mesures utiles à la mise en œuvre des appels à projets, appel à candidature et appels à manifestation d'intérêt suivants :

- **le Volet n° 1** « Appel à projet RDI » sur la période 2016-2020 dans le cadre de l'axe 1 du PO FEDER 2014-2020 :
 - « DI MELE E DI SALE » destiné à financer des programmes de recherche collaboratifs innovants dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire principalement les « agroressources » à des fins alimentaires, et plus précisément les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'aquaculture et les ressources halieutiques,
 - « MARE E MONTI » destiné à financer des programmes de recherche collaboratifs innovants dans le domaine de l'agriculture principalement les « agroressources » à des fins non alimentaires et plus précisément la filière « forêt-bois », et les secteurs de la cosmétologie ou encore des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM),
 - « ERI OGHJE E DUMANE » destiné à financer des programmes de recherche collaboratifs innovants dans le domaine de la culture et du patrimoine principalement les savoir-faire régionaux, la culture et le patrimoine,
 - « SOLE E VENTU » destiné à financer des programmes de recherche collaboratifs innovants dans le domaine de la production, de la distribution et de la gestion de l'énergie, principalement la « construction/écoconstruction », la production de matériaux et les énergies renouvelables,
 - « CAPENERGIES » dans les domaines des énergies renouvelables et de la maîtrise de la demande en énergie « CAPENERGIES »,

- « IMAGINA » destiné à financer des programmes de recherche collaboratifs innovants dans le domaine des technologies d'information et de communication (TIC) plus précisément dans les domaines sur lesquels reposent les sciences et technologies du numérique (la simulation numérique, la robotique, les objets communicants ou encore la réalité virtuelle...).
- **le Volet n° 2** « Appel à projet Recherche et R&D en matière d'aide à la décision » ;
- **le Volet n° 3** « Appel à candidatures doctorant » ;
- **le Volet n° 4** « Appel à manifestation d'intérêt de Mise en réseau des acteurs de la CSTI » ;
- **le Volet n° 5** « Appel à projets diffusion des savoirs » en matière de dialogue entre science et société, mais également innovation et culture d'entreprise ;
- **le Volet n° 6** « Appel à projets - Ateliers scientifiques » visant à soutenir financièrement les établissements qui concourent à l'instauration d'un véritable parcours scientifique et technique pour les élèves durant leur scolarité (de l'école primaire au lycée) » ;
- **le Volet n° 7** « Appel à manifestation d'intérêt - Centre de Ressources Scientifiques ».

ARTICLE 3 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à prendre toutes mesures utiles à la prorogation de ces appels à projets, appel à candidature et appels à manifestation d'intérêt ainsi qu'au lancement des futurs appels à projets, appel à candidature et appels à manifestation d'intérêt.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 mai 2016

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

ANNEXES